

Réponse d'apprentissage et managériale

- **Titre de l'évaluation :** Evaluation à mi-parcours du programme DGD 22-26 d'Oxfam en RDC
- **Titre du programme :** « Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice socio-économique dans les systèmes alimentaires »
- **Commanditaire :** Oxfam

Préparé par :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Constant MBOKA, EFSVL Thématique Lead- DRC 2. Dieudonne MASUMBUKA, FSVL Team Leader DGD 3. Patrick MULIGANO, FSVL Team Leader-DGD
Approuvé par:	Raphael MBUYI ALAFUELE, DCD-DRC

1. Réponse générale à l'évaluation

Le projet DGD 22 26, qui a fait objet d'évaluation mi-parcours s'intitule : Lutter avec les femmes contre les inégalités et pour la justice économique dans les systèmes alimentaires, accompagne 3375 (jeunes) femmes (personnes déplacées internes comprises) vivant en lisière des aires protégées et des exploitations minières au Sud et au Nord Kivu. Financé par le DGD pour une durée de 5 ans en date du 1^{er} janvier 2022,

La mise œuvre de ce projet est assurée par 3 organisations locales partenaires (2 du Sud-Kivu : ASOP et FOPAK Sud-Kivu et 1 du Nord Kivu : Fopac Nord-Kivu) avec l'appui et l'accompagnement du bureau de Bukavu d'Oxfam RDC. Pour atteindre les résultats attendus, 5 axes stratégiques sont mis à contribution à savoir : 1) L'axe agroalimentaires & génération des revenus agricoles, 2) L'axe plaidoyer, 3) L'axes genre & protection, 4) L'axe environnement et 5) L'axe renforcement des capacités.

Etant à mi-parcours de la mise en œuvre, une évaluation s'est avérée utile afin de mettre en évidence des apprentissages, de tirer des leçons sur la mise en œuvre du projet et, le cas échéant, de formuler des recommandations d'ajustement pour la phase finale et en fin dégager des orientations pour la formulation d'un probable futur projet. Cette évaluation a été réalisée dans le contexte de guerre à l'Est de la RDC. En effet, pendant la période d'évaluation la province du Nord-Kivu sous intensifications des combats et une augmentation de l'influence de AFC/M23 dans les territoires de Masisi, Nyiragongo et Rutshuru zone d'intervention du projet.

Pendant ce temps une psychose de l'arrivée imminente de AFC/M23 au Sud Kivu s'installe de chefs de la population du sud Kivu.

L'évaluation a été conduite par Xanton Consulting Group avec comme objectifs de :

- Faciliter la participation active d'Oxfam et ses partenaires à différents stades de l'évaluation à des fins d'apprentissage ;
- Corroborer un échantillon d'effets récoltés dans le cadre du suivi du programme, lorsque ceux-ci sont disponibles ;
- Évaluer le bien-fondé de l'action au regard de la théorie de changement, des objectifs et enjeux déterminés au démarrage du programme ;
- Évaluer les stratégies d'intervention déployées pour atteindre les résultats du programme ;
- Déterminer le progrès vers l'atteinte de l'objectif spécifique.
- Fournir des recommandations pour ajuster la planification de la dernière partie du programme.
- Fournir des recommandations pour la formulation du prochain programme DGD et d'autres interventions.

Pour conduire à bon port cette évaluation, la méthode de l'évaluation a été basée sur la théorie de changement en comparant les résultats et effets qui avaient été visés au démarrage de l'action avec les résultats et effets réellement atteints. Outre l'analyse documentaire l'évaluation a fait recours aux techniques suivantes :

- Les entretiens avec des informateurs clés, réalisés auprès de 58 personnalités (dont 28 femmes), y compris les staffs de mise en œuvre du projet, les leaders locaux et les autorités locales
- Les discussions de groupe : 29 groupes de discussions ont été organisés, impliquant 345 participants, dont 89,6 % de femmes
- L'enquête sur terrain conduite auprès 324 ménages dont 307 femmes, soit 95 %. 184 personnes déplacées ont été atteintes dans cette enquête qui a eu lieu dans tous les sites d'implémentation du projet.

L'évaluation a été dans son ensemble bonne tant au niveau du processus que des résultats. En effet, en tant que processus, du recrutement des évaluateurs à la restitution du rapport final d'évaluation toutes les étapes ont connu une collaboration agissante entre Oxfam RDC et Oxfam Belgique d'une part et Oxfam RDC, Oxfam Belgique et les évaluateurs d'autre part.

En termes des résultats, l'évaluation mi-parcours renseigne que les cibles attendues par résultat ont été atteintes et des changements sont observables tel que les témoignent la corroboration des effets.

2. Réponses aux recommandations de l'évaluation

RECOMMANDATIONS	Accord sur les recommandations	Info supplémentaire : actions de suivi et/ou explications	Qui est responsable ?	Quand ?
<p>Recommandation n°1 : Les membres de la communauté recommandent que le projet DGD soit reconduit après 2026 en vue de la consolidation des actions amorcées. (Formulée par les membres des OPA)</p> <p>a) <i>Plaidoyer pour le retour de la paix afin que les personnes déplacées puissent retourner chez eux ;</i></p>	D'accord	<p>Action : Récolter les besoins des OPA pour assurer une continuité du programme DGD 22 26 dans l'écriture du programme DGD 27 31.</p> <p>Actions.</p> <p>a).Oxfam RDC, en collaboration avec son responsable national de plaidoyer base à Kinshasa va développer quelques actions efficaces de plaidoyer pour le retour de la paix et des personnes déplacées chez elle. Ces actions consisteront donc à : (i). Sensibiliser le public et les décideurs à la situation des personnes déplacées et à l'importance du retour ; (ii). Engager un dialogue avec les autorités locales et nationales pour promouvoir des politiques et des mesures favorables au retour ; (iii). Sensibiliser les parties prenantes pour qu'elles respectent les droits des personnes déplacées et soutiennent leur retour ; et (iv). Utiliser les médias sociaux et les plateformes en ligne pour amplifier les messages et mobiliser un soutien plus large.</p> <p>En outre, Oxfam participera dans les analyses de contexte aux côtés des autres ONGs et UNOCHA pour comprendre les causes du déplacement, les groupes impliqués, et les acteurs locaux, puis collaborera avec les autorités provinciales et locales pour élaborer des plans de retour adaptés.</p>	FSL Thematic lead, Livelihoods Team Leader OXFAM, les members des OPA FSL Thematic lead, Livelihoods Team Leader OXFAM, Avec appui de : -Conseiller en charge de plaidoyer Livelihoods Team Leader OXFAM -Partenaires de mise en œuvre	Aout,2025, Septembre et octobre 2025 A partir du mois d'Aout 2025

<p>b) Doter un nombre suffisant des membres des OPA d'une AGR (si pas tous les membres de l'OPA) ;</p>	<p>b). Compte tenu du budget limite, nous ne saurons pas garantir une subvention à tous les membres des OPA du projet. Cependant, nous allons développer les stratégies plus efficaces pour permettre aux autres membres des OPA d'accéder aussi au fond nécessaire pour lancer une AGR. Ceci inclut réalisation des études de marché pour identifier les AGR les plus prometteuses dans le contexte spécifique de chaque OPA et de la région. Ces AGR ainsi identifiées comme prometteuses seront subventionnées par Oxfam dans le but de faciliter la mise en œuvre par les OPA afin de générer des revenus rapides et durables, d'une part ; Et d'autre part Oxfam va encourager les membres à épargner régulièrement pour constituer un fonds de garantie pour les prêts aux autres membres. Toutes ses actions seront aussi renforcées par les formations techniques et le suivi par les équipes du programme d'Oxfam.</p>	<p>(ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p> <p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>Depuis juillet 2025 et à poursuivre dans le prochain programme DGD</p>
<p>c) Renouveler la location des champs en faveur des membres des OPA sans terre ;</p>	<p>c). Il est certes vrai que l'accès à la terre par les membres des communautés et les personnes déplacées internes soit difficile, et que certaines familles les plus vulnérables, notamment des IDPs louent des terres au prêt des grands propriétaires des terres pour faire leurs champs. Le prix est parfois élevé (évaluée à 10-15\$) par saison pour une superficie de 25mx25 m) pour une famille pauvre. Ceci empêche ces ménages de produire suffisamment pour répondre aux besoins alimentaires de leur ménage, d'où la persistance de l'insécurité alimentaire.</p> <p>Nos actions se situeront à Trois (03) niveaux, qui sont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter un dialogue entre les membres des communautés afin de rendre disponibles suffisamment de terres et que la population ait l'opportunité de faire des champs sur des grandes superficies et leur permettre de mieux produire pour les besoins de leurs ménages ; - Plaidoyer auprès des autorités locales pour disponibiliser des terres aux groupes les plus vulnérables, notamment les IDPs pour faire leurs activités champêtres et répondre au besoin alimentaire de leurs ménages - Soit encore faciliter les dialogues, négociations avec les grands propriétaires des terres pour réduction du prix de location de terre, y compris l'augmentation de superficie à louer ainsi que prolonger la 	<p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>Depuis juillet 2025 et à poursuivre dans le prochain programme.</p>

<p>d) Renforcer le fonds de crédit de l'AVEC afin de servir à temps plus des membres et pour les besoins ressentis</p> <p>e) Associer aussi les maris (époux) dans les formations sur le Genre car parfois les femmes ont des difficultés pour bien restituer la matière et se faire comprendre</p> <p>f) Doter les coopératives des machines de transformation des produits agricoles, notamment pour la conservation des produits de pêche (congélateur, chambre froide), transformation de manioc, production du lait de soja,</p> <p>g) Accompagner les OPA dans la démarche d'obtention des documents légaux pour leur fonctionnement ;</p>	<p>durée de la location à une année plutôt que le faire sur une seule saison culturelle ;</p> <p>d) La mise en place de cette recommandation se fera par une combinaison des actions externes étude du marché pour identifier les AGR prometteuses à financer) et interne (augmentation de cotisation des membres) aux AVEC, ceci pour contribuer au renforcement de fonds de crédit des membres afin d'améliorer leurs capacités à servir ses membres, Pour que ceci soit réaliste, Oxfam va sensibiliser les membres pour qu'ils envisagent une augmentation des cotisations, proportionnelles aux besoins et aux capacités financières des membres, après consultation et accord.</p> <p>e) Nous prenons acte de cette recommandation, car non seulement le genre fait parti intégrante du programme d'Oxfam en RDC, mais c'est parce que nous estimons que lorsque l'époux et épouse sont informés et sensibilisés aux questions de genre, ils peuvent mieux comprendre les défis auxquels l'autre est confronté et travailler ensemble à une répartition plus équitable des tâches domestiques et familiales.</p> <p>f. Cette recommandation est recevable car elle correspond aux objectifs du programme DGD résilience et de renforcement des chaînes de valeur. Cependant, la liste des équipements et matériels qui ferait l'objet de la dotation sera déterminée sur base d'une étude/enquête qui sera menée au préalable. Cette dotation sera également accompagnée de formation sur les ressources acquises pour le développement durable des coopératives</p> <p>g). Cette recommandation est recevable, Les OPA, en tant qu'organisations, doivent respecter un cadre légal pour opérer de manière transparente et conforme aux lois congolaises. Oxfam va donc développer le partenariat avec SNCOOP (service nationale des coopératives et organisations paysannes) au Nord et Sud-Kivu pour nous appuyer dans la structuration des OPA et obtention des documents nécessaires (statut, autorisation spéciale de fonctionnement, ROI, conformité fiscale, etc.)</p>	Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)	Dans le prochain programme DGD Juillet et Aout 2025
--	---	--	--

<p>h) Accompagner les animateurs des coopératives lors des séances de restitution pour plus d'efficacité ;</p> <p>i) Avoir une convention écrite avec les OPA ;</p> <p>j) Prévoir un appui institutionnel aux OPA pour le suivi à assurer aux bénéficiaires</p>	<p>uprès des autorités compétentes, en fonction de leur statut et de leurs activités.</p> <p>h). La recommandation est recevable, mais pour renforcer cet accompagnement, Oxfam va fournir un soutien continu, des formations adaptées, des outils de suivi pertinents, et une communication claire et ouverte. En d'autres termes, nous allons mener les actions ci-après pour renforcer cet accompagnement : (i). Organiser des ateliers de formation sur les méthodes de restitution participative ; (ii). Développer des supports de présentation clairs et concis, adaptés aux différents publics ; (iii). Mettre en place un réseau de partage d'expériences entre les animateurs ; (iv). Encourager les animateurs à s'auto-évaluer et à identifier leurs besoins en matière de formation ; (v) Réaliser des visites de terrain régulières pour observer les séances de restitution et fournir un feedback constructif.</p> <p>i). Nous prenons acte de cette recommandation vu qu'une convention écrite avec les OPA peut permettre à clarifier le rôle et responsabilité des acteurs dans la mise en œuvre des activités du projet, voir une meilleure gestion des risques pour atteindre les bons résultats du projet. Oxfam va accompagner/appuyer les partenaires de mise en œuvre à établir cette convention avec chaque OPA et assurera des mesures d'accompagnement</p> <p>j). Nous prenons acte de cette recommandation. Mais ce processus est déjà en cours. Nous allons donc assurer son renforcement en impliquant cette fois-ci les services étatiques concernés, ceci pour permettre aux OPA de remplir efficacement leur rôle de représentation, de défense des intérêts de leurs membres, et de contribution au développement du secteur agricole.</p>	Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)	Dans le prochain programme DGD Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK) Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)	
<p>Recommandation n°2 : Elargissement de l'assiette des bénéficiaires des AGR pour que la zone d'influence négative soit inférieure à la zone d'influence positive au sein de l'OPA, (par exemple, au sein d'une OPA, 5 membres seulement sur 190 sont</p>	Accord partiel	<p>Oui, il est vrai que la mauvaise compréhension de la stratégie d'appui en AGR peut entraîner des effets négatifs sur l'efficacité même de l'action et la cohésion sociale entre les bénéficiaires. Pour respecter le "Ne pas nuire" (Do No Harm) dans cette action, nous allons mener quelques actions dans l'immédiat, notamment la sensibilisation de tous sur la politique/approche</p>	Livelihoods Team Leader OXFAM	A partir du mois d'Aout 2025

<p>bénéficiaires de l'appui en AGR ; quels que soient les critères de sélection utilisés, la tension entre membres (tous vulnérables) est inévitable etc.).</p>	<p>d'intervention des activités AGR du programme en cours afin d'assurer la compréhension de tous , puis suivra une étape de consultation , analyse pour améliorer l'approche d'intervention des AGR dans le programme futur.</p>		
<p>a) Rendre davantage le processus de sélection des bénéficiaires participatif, transparent et le documenter au niveau des OPA ;</p>	<p>a) S'agissant du processus de sélection des bénéficiaires, Oxfam s'engage à revoir sa politique actuelle de ciblage des bénéficiaires en renforçant l'implication des autorités locales, les représentants des bénéficiaires, de la société civile et des partenaires de mise en œuvre afin de développer une politique de ciblages Ensemble avec les partenaires de mise en œuvre pour la rendre efficace , participative et transparente, ceci pour respecter le principe (Do No Harm)</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>A partir du mois d'Aout 2025</p>
<p>b) Définir conséquemment les effectifs des bénéficiaires des AGR à couvrir au sein d'une OPA afin que la zone d'influence négative soit inférieure à la zone d'influence positive ;</p>	<p>b) C'est noté. Ceci sera également développer dans la nouvelle stratégie/approche d'intervention de cette activité. Cette action sera précédée par une réévaluation de capacite des OPA, les besoins, les potentiel AGR et les risques probables... tout ceci c'est pour optimiser l'impact positif des AGR tout en minimisant les effets indésirables</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>A partir du mois d'Aout 2025</p>
<p>c) Certes, les besoins sont énormes au Nord-Kivu, mais pour le temps restant, l'approche utilisée par la FOPAC Nord-Kivu dans la gestion des bénéficiaires devra être améliorée afin de couvrir les effectifs prévus. Pourquoi ne pas procéder comme les deux organisations du Sud-Kivu qui, après sélection, regroupent les bénéficiaires en des groupes de travail de 25-30 membres par site et organiser, à travers ce groupe, les activités du projet. L'avantage ici est que les bénéficiaires sont bien identifiés, et eux-mêmes se connaissent aussi plutôt que de considérer tous les membres de l'OPA (100, 150 ou 200 membres) comme bénéficiaires et ne pas être à mesure de les localiser.</p>	<p>c) C'est bien noté. Nous allons donc travailler avec les partenaires pour étudier la faisabilité de cette recommandation pour le Nord Kivu et assurer sa pérennisation lors de lors de la révision de l'approche/stratégie d'intention des AGRs applicable dans la prochaine phase du financement en 2027.</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>A partir du mois d'Aout 2025</p>

<p>Recommandation n°3 : Maximiser l'impact des approches de travail adoptées. Tout en promouvant une approche intégrée aux actions entreprises, il serait préférable de veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Augmentation de la fréquence et de la portée des formations sur la gestion des AGR, les AVEC, et l'agroforesterie en faveurs des membres des OPA. b) Vulgariser des mesures légales soutenant les droits des femmes à la succession et à l'héritage, en collaboration avec les autorités locales au niveau des territoires ; c) Fournir des outils et intrants agricoles à temps pour améliorer la productivité, notamment des semences adaptées au sol local et aux habitudes alimentaires ainsi que des équipements aratoires dans les zones ciblées, d) Faire précéder l'appui en AGR aux membres des OPA par une étude sommaire des filières rentables dans les différentes communautés et éviter ainsi de les amener des produits non adaptés aux habitudes locales de consommation (Ex : farine de maïs à Mushweshwe non consommée comme pâte dans le milieu ; les bénéficiaires en ont fait usage dans la production de la bière locale, etc.) e) Harmoniser la valeur de l'appui d'une AGR au sein d'une zone ; au sein d'une OPA, certains reçoivent 20\$ d'autres 60\$, ailleurs ils ont 3 ou 5 litres d'huile de palme ou 10 Kg de farine de maïs ; 	<p>D'accord</p>	<p>a). C'est noté, sa faisabilité dépendra du budget disponible. Sinon, nous allons multiplier la fréquence de suivi pour garantir l'application par les OPA des thèmes des formations dans les domaines des AGR et Agroforesterie</p> <p>b) C'est noté. Cette activité a été réalisée et va se poursuivre tout en renforçant la compréhension de tous sur droits des femmes à la succession et à l'héritage et l'implication des autorités locales</p> <p>c). Les outils et intrants agricoles sont toujours fournis à temps. Le semis tardif (qui entraîne une baisse de production) s'explique par les perturbations du calendrier agricole dû au changement climatique. Oxfam commence déjà à inclure dans son programme de développement quelques actions, notamment la sensibilisation et mobilisation de ses bénéficiaires sur les précautions à prendre pour lutter contre les effets du changement climatique</p> <p>d). C'est noté et ça sera pris en compte</p> <p>e). Cette harmonisation sera prise en compte lors de la révision de la politique et stratégie d'appui aux AGR comme expliqué ci-dessous Pour la période qui reste, en termes d'harmonisation en ce qui concerne les appuis AGR, il a été convenu que tous les appuis seront désormais donnés en espèces et en équipements (tel que les moulins) par tous les partenaires de mise en œuvre.</p> <p>Définir une valeur standard d'appui par type d'activité AGR, avec des marges d'ajustement claires selon les zones, pour éviter les disparités entre bénéficiaires.</p> <p>Documenter et justifier tout écart de valeur dans les rapports narratifs.</p>	<p>Livelihoods Team Leader OXFAM</p> <p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK</p>	<p>Juillet à décembre 2025 et prochaine phase de programme DGD</p>
---	-----------------	--	---	--

<p>f) Repenser l'approche d'appui en AGR collective car après réception, les bénéficiaires s'en répartissaient pour des AGR individuelles qui malheureusement devenaient moins pertinentes en termes de valeur ;</p> <p>g) En plus des exploitations collectives (champ de légume), encourager la promotion des exploitations agricoles individuelles susceptibles de répondre, de façon autonome, aux besoins du ménage</p> <p>h) Vulgariser davantage les techniques de bio fertilisation du sol et les techniques de production de bio insecticides. Le temps restant du projet devrait s'employer à la consolidation de ces pratiques encore insuffisamment vulgarisées ;</p> <p>i) Faire un suivi systématique sur l'évolution des pratiques nutritionnelles des bénéficiaires (par moment elles témoignent avoir accès aux repas réguliers, il faudra dès lors s'assurer des pratiques nutritionnelles en place dans les ménages) ;</p>	<p>f) Révision de l'approche d'AGR collective Revoir l'approche en remplaçant les AGR collectives par des AGR individuelles encadrées, avec un accompagnement personnalisé et un suivi rigoureux de la gestion des appuis. Dans les cas où des AGR collectives sont maintenues, instaurer des mécanismes de gouvernance clairs et des règles de partage équitables et durables.</p> <p>g). C'est bien noté et sera proposé comme action à la phase prochaine du projet.</p> <p>h). C'est noté. Cependant, cette approche (intensification des pratiques agroécologiques et agroforesteries) a commencé depuis la première phase du projet et va se poursuivre à la prochaine phase/ Toute fois Oxfam va mener une évaluation rapide pour évaluer les CAP des population sur les vulgarisation qui ont déjà eu lieu pour revoir son approche de sensibilisation afin de la rendre encore plus efficace</p> <p>i). C'est noté Mettre en place un outil simple de suivi des pratiques nutritionnelles à travers les animateurs terrain et AVEC (ex : fréquence des repas, diversité alimentaire). Associer aux formations agricoles des modules sur la nutrition familiale et l'hygiène alimentaire, notamment à destination des femmes et jeunes filles.</p>			
<p>Recommandation n°4 : Travailler davantage pour le développement du niveau de maturité des OPA partenaires.</p> <p>Certaines OPA se recherchent encore sur le plan organisationnel et institutionnel. La valeur ajoutée qu'elles peuvent tirer de la mise en œuvre du projet DGD, c'est l'amélioration de leurs capacités de gestion pouvant leur permettre de s'ouvrir à d'autres</p>	<p>D'accord</p>	<p>D'accord Comme quelques actions, nous allons : -Assurer un diagnostic organisationnel des OPA. - Elaborer ou mettre à jour le plan d'actions de renforcement des capacités des OPA. -Appuyer le plan d'actions de chaque OPA avec un focus sur les actions en lien avec la capacité de se mettre en relation (développement des synergies et réseaux).</p>	<p>Livelihoods Team Leader OXFAM Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK</p>	<p>Juillet à décembre 2026 et prochaine phase de programme DGD</p>



partenaires. Le travail fait par ASOP à ce sujet est louable, et devra inspirer à ce que :

- a) *Les OPA soient davantage impliquées dans la mise en œuvre en tant qu'organisation à la base et non seulement travailler avec leurs bénéficiaires ; à cet effet, une convention claire de collaboration entre les organisations de mise en œuvre et les OPA partenaires devra définir leurs responsabilités dans la mise en œuvre des actions (il semble que les points focaux marchent dans les platebandes des OPA ; ils accomplissent certaines activités qui auraient dû être effectuées par les OPA ou en les associant. C'est notamment le cas d'achat des Kits d'appui en AGR, l'identification des bénéficiaires d'intrants ou AGR, ...). Toujours à cet effet, il nous a semblé que les Coordinateurs des Organisations d'appui, partenaires à Oxfam, ne soient pas suffisamment impliqués dans la mise en œuvre et laissent les staffs désignés comme Points focaux du projet au sein de leurs organisations, conduire les activités sans une supervision directe.*
- b) *Pour les actions menées conjointement, les appuyer dans la définition des outils minima de gestion et de suivi, et s'assurer de leur exploitation rationnelle (par des formations sur le tas) ; c'est le cas de leur gestion financière qui doit être soutenue par un livre de caisse, des bons de sorties, des reçus, ...des outils qui imposent l'application des procédures définies ;*
- c) *Pour leur capacité organisationnelle et institutionnelle, suivre le fonctionnement de différents organes institués à base des outils appropriés qui documentent leurs actions ; bien archiver ces outils*

a). Renforcement de l'implication des OPA dans la mise en œuvre opérationnelle

- Élaborer **une convention de collaboration claire et formelle** entre les organisations de mise en œuvre et les OPA partenaires, définissant les rôles, responsabilités et champs d'action de chaque partie.
- Organiser une **session de clarification des rôles** avec les points focaux et les responsables des OPA pour éviter les chevauchements d'activités, notamment dans l'identification des bénéficiaires et l'exécution des appuis (kits AGR, intrants, etc.).
- Renforcer l'implication des **coordinateurs des organisations d'appui** par une note de service interne et des briefings réguliers pour assurer leur engagement actif et leur supervision directe des points focaux.

Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK

Juillet à décembre 2026 et prochaine phase de programme DGD

b). Appui à la mise en place d'outils de gestion et de suivi minimum

- Développer et diffuser un **kit standard de gestion administrative et financière** à l'usage des OPA (livre de caisse, bons de sortie, reçus, fiches de suivi).
- Prévoir des **formations pratiques sur le tas**, en lien avec ces outils, lors des visites de suivi, en mettant l'accent sur leur utilisation rigoureuse.
- Planifier un **suivi trimestriel** de l'utilisation de ces outils et leur archivage dans chaque OPA.

Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK

Juillet à décembre 2026 et prochaine phase de programme DGD

c). Suivi des capacités organisationnelles et institutionnelles

- Mettre en place un **outil de suivi des organes de gouvernance** des OPA (AG, CA, Comités de surveillance, etc.), incluant des indicateurs de régularité des réunions, de prise de décision et d'archivage des procès-verbaux.

Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK

Juillet à décembre 2026 et prochaine phase de programme DGD

<p>d) Procéder à une catégorisation des OPA/Coopératives par les organisations de mise en œuvre afin de bien définir le type d'appui dont elles ont besoin pour leur croissance et le type de collaboration à avoir avec elles suivant leur niveau de maturité ;</p> <p>e) Encourager des synergies intégratrices entre les OPA par leur mise en réseau ; un système d'information pourrait être mis en place dans ces réseaux afin de permettre aux productrices d'accéder aux informations sur l'évolution des prix des produits agricoles dans les centres de consommation ou sur l'évolution du taux de change sur le marché afin de ne pas continuer à vendre à perte</p>	<p>- Intégrer cette dimension dans les visites de suivi technique et institutionnel.</p> <p>d). Catégorisation des OPA/coopératives</p> <p>- Réaliser une analyse participative du niveau de maturité des OPA sur la base de critères prédéfinis (gouvernance, gestion, niveau d'autonomie, capacités techniques).</p> <p>- Développer une typologie opérationnelle des OPA (émergentes, en croissance, consolidées) et adapter les modalités de collaboration et d'accompagnement selon ces profils.</p>	Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)	
<p>Recommandation n°5 : Renforcer les activités de plaidoyer et de lutte contre les VBG.</p> <p>a) A côté du plaidoyer sur le cantonnage et l'entretien des routes sur le tronçon Walungu-Bukavu, développer un autre plaidoyer vers les grands commerçants pour qu'ils ouvrent des magasins de gros dans la contrée afin d'alléger les charges des femmes ;</p> <p>b) Les sensibilisations sur certaines matières du code de la famille, notamment le droit des filles à la succession de leur père, ne sont pas systématisés dans les communautés bénéficiaires, ce qui donne assez d'espace à ceux qui véhiculent des pratiques et us préjudiciables à la femme et la fille,</p> <p>c) Mener des réflexions avec les noyaux de plaidoyer mis en place pour la prise en charge, de façon durable, des frais inhérents à leur fonctionnement ;</p>	<p>Accord partiel</p> <p>a). Nous allons poursuivre des actions de plaidoyer pour les thématiques qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour plus d'efficacité, cette action sera coordonnée par le chargé de plaidoyer d'Oxfam en RDC, Cependant, il sera difficile d'envisager le plaidoyer pour les commerçants grossistes qui s'installent dans nos villages.</p> <p>b). C'est noté et pris en compte</p> <p>c) Pour les noyaux de plaidoyer qui sont des structures informelles, il est pratiquement utopique de croire assurer leur durabilité en termes de paiement. Toute fois l'action suivante sera menée : (i). Assurer le renforcement des capacités des membres des noyaux de plaidoyer et (ii). Assurer le renforcement de capacité en actions apprentissages en genre.</p> <p>d). La recommandation est recevable et sera examinée pour assurer sa faisabilité</p>	<p>Livelihoods Team Leader & MEAL / OXFAM</p> <p>Partenaires de mise en œuvre (ASOP, FOPAC NK & FOPAC SK)</p>	<p>Juillet à décembre 2025 et prochaine phase de programme DGD</p>

<p>d) <i>Afin d'inverser la tendance dans la configuration actuelle sur les valeurs traditionnelles néfastes au progrès de la femme, examiner la possibilité d'élargir les actions à d'autres femmes et impliquer les hommes dans la lutte ;</i></p>				
<p>Recommandation n°6 : Montrer son engagement à capitaliser sur les réalisations du projet DGD 22-26.</p> <p>a) <i>Organiser, à la fin du programme en cours, un atelier de capitalisation des bonnes pratiques de la phase finissante, et voir comment y bâtir un nouveau programme ;</i></p> <p>b) <i>S'interroger sur le rayon couvert par le projet ; n'est-il pas très vaste par rapport aux exigences logistiques et d'appui technique fourni ?</i></p> <p>c) <i>Une grande proportion des femmes ciblées par le projet (62% de l'échantillon) doit avoir des problèmes de lecture et d'écriture bien qu'elles puissent manipuler quelques chiffres (compter) ; ceci est perçu comme un frein dans le processus d'émancipation. La prise en compte de l'alphabétisation pourra optimiser les retombées positives des apports du projet.</i></p> <p>d) <i>Le projet DGD est un même projet bien qu'implémenté par trois partenaires différents ; les approches définies par le projet doivent alors être harmonisées auprès des partenaires comme les objectifs poursuivis sont les mêmes (Ex : AGR collectives pour les uns, et pour les autres AGR individuelles, et pour des valeurs différentes) ;</i></p>	<p>D'accord</p>	<p>a). Nous confirmons qu'un atelier de capitalisation des bonnes pratiques de la phase finissante du projet DGD22-26 sera organisé comme nous l'avions fait à la fin du financement de la phase -une (DGD 17-21), ceci sera effectivement pour capitaliser sur les expériences réussies pour minimiser les conséquences défavorables. Un rapport sera produit et partagé à l'issue de cet atelier</p> <p>b) Exact ! Nous allons proposer de réduire les zones d'intervention pour la prochaine phase (2027-2031), ceci c'est dans l'objectif d'optimiser les ressources disponibles, d'améliorer l'efficacité des interventions et de maximiser l'impact sur les bénéficiaires cibles. On proposera de garder seulement 4 territoires (2 dans le Sud-Kivu et 2 dans le Nord-Kivu).</p> <p>c). Nous prenons acte de cette recommandation. Nous allons analyser à l'interne sur la faisabilité de cette recommandation, vu que l'éducation ne figure pas parmi les axes d'intervention d'Oxfam en RDC. Toutefois, nous allons explorer quelques pistes ci-dessous pour appuyer à l'éducation de ces femmes, notamment à travers le partage d'information au cluster éducation, les ONG intervenant</p> <p>d). Ceci est pertinent. Nous allons donc travailler avec tous les partenaires pour harmoniser les approches du projet, en commençant par l'actuel, tout en assurant un accompagnement pour la mise en place des recommandations, ainsi que le suivi</p>	<p>EFSVL Thematic Lead-DRC, MEAL & Livelihoods Team Leader MEAL / OXFAM</p> <p>EFSVL Thematic Lead-DRC</p> <p>EFSVL Thematic Lead-DRC</p> <p>EFSVL Thematic Lead-DRC</p>	<p>Entre octobre et novembre 2026</p> <p>Prochaine phase DGD</p> <p>Prochaine phase DGD</p> <p>Prochaine phase DGD</p>

<p>e) Prévoir, à côté des appuis apportés aux PDI, un soutien aux ménages d'accueil afin d'éviter des frustrations susceptibles à dégénérer à de conflits.</p> <p>f) Prévoir qu'après 2026, qu'on observe déjà un mouvement retour des personnes déplacées dans leurs villages ; les besoins de réhabilitation et de réinstallation pourront être envisagés.</p>	<p>e). C'est noté. Cependant, dans l'approche actuel du projet, le ciblage des bénéficiaires concerne toutes les catégories des personnes (autochtone, famille d'accueil, les IDPs, les personnes vivantes avec un handicap, etc.) Cette approche a pour but de favoriser des solutions durables et la cohésion sociale.</p> <p>f). Le mouvement de retour s'observe déjà en 2025. Pour être clair, le programme DGD étant du développement, il va donc poursuivre ses activités pour répondre à sa stratégie de résilience /développement. Cependant, Oxfam va continuer à chercher les autres financements pour répondre aux besoins à caractère urgent, comme Food distribution, NFIs, abris, Wash... tout en intégrant son approche triple Nexus”</p>	<p>EFSVL Thematic Lead-DRC</p>	<p>Prochaine phase DGD Prochaine phase DGD</p>
--	---	--------------------------------	--